

CHRISTINE ERHEL

Le contrôle des chômeurs fait-il une politique de l'emploi ?

Dans sa dernière allocution, E. Macron a déclaré : « Les demandeurs d'emploi qui ne démontreront pas une recherche active verront leurs allocations suspendues ». En période de précampagne où les chiffres du chômage comptent, peut-on dire qu'une politique du chiffre est une politique de l'emploi ?

L'intervention d'Emmanuel Macron, la semaine dernière, est revenue à la fois sur la baisse du chômage et sur l'idée d'un contrôle accru des chômeurs pour les contraindre à rejoindre des secteurs qui peinent à recruter.

La question du chômage et de son indemnisation sera en effet inévitablement au cœur de la campagne qui se prépare.

Quant au contrôle des chômeurs, il semble revenir inévitablement quand le marché de l'emploi rentre en tension comme c'est le cas au sortir d'une grave crise. Fait-il pour autant une politique de l'emploi ?

Pour ce débat, Emmanuel Laurentin reçoit Christine Erhel, directrice du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail, au CNAM, Didier Demazière, sociologue et directeur du master Sociologie et pratiques managériales de Sciences-Po Paris et enfin Bertrand Martinot, économiste, directeur du conseil en formation professionnelle pour Siaci Saint-Honoré et Senior fellow à l'Institut Montaigne.

"On a pas besoin du contrôle pour forcer les demandeurs d'emploi à prendre des emplois qui ne correspondent pas à leurs aspirations fortes, eux-mêmes s'adaptent, et révisent ces aspirations pour prendre des emplois moins intéressants que ceux qu'ils souhaiteraient simplement parce qu'ils ont envie de travailler, qu'ils ont besoin de revenus et parce qu'ils ne peuvent pas rester au chômage. Dans cette situation, le contrôle n'ajouterait rien par rapport à ce processus là"

Didier Demazière

"Le chômage est un sujet politique parce que c'est un sujet d'équité, c'est-à-dire qu'on a une assurance-chômage qui, sur les bas salaires, indemnise entre 80 et 90% du salaire net ce qui est évidemment financé par les autres actifs. Aussi, rechercher un emploi est une obligation légale, à temps plein, soit 35 heures par semaine. Par ailleurs, c'est aussi la contrepartie d'un système d'assurance-chômage qui demeure l'un des plus favorable du monde"

Bertrand Martinot

"C'est la dimension d'accompagnement qui doit être centrale dans cette logique de contrôle. Le rôle de l'assurance-chômage, de Pôle emploi, c'est d'aider les chômeurs à maintenir cette recherche d'emploi qui au cours du temps va devenir de plus en plus difficile. Lorsqu'on n'a pas suffisamment d'interventions dans ce temps, le risque c'est qu'on bascule dans la non-recherche d'emploi mais fondamentalement dans la non-recherche d'activité"

Christine Erhel

Contributeur.trice.s du CEET : Christine Erhel

Source : *Le temps du débat - France Culture*

[+ lire l'article dans son intégralité et \(ré\)écouter l'émission](#)





17 novembre 2021



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)